



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E175009

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2024

ÉDITÉ LE 18/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/12/2006

Forme juridique : SASU

Capital : 600 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 493 461 248

Siret : 493 461 248 00012

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 5423247

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C05865T-1247000/001 530555/41

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C05865T-1247000/001 530555/41

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : BATISOL PLUS

Sigle : BY BATISOL
9 RUE MARYSE BASTIE
86100 CHATELLERAULT

Téléphone : 05 49 93 17 41

Portable : 06 77 31 80 60

Site Internet : www.bybatisol.com

E-mail : contact@batisolplus.com

Responsabilité légale :
CHATILLON LOÏC PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 59

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/03/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/12/2021
8632	Efficacité énergétique - "offre globale"	18/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/12/2021
o Isolation des combles perdus	07/12/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/12/2021
o Projet complet de rénovation	18/03/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.